Cinquante-sixième année. - N ° 47 A Lundi 7 et mardi 8 mars 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2885

974 – RÉUNION

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

Ventes et cessions

803 737 972 RCS Saint Denis de La Réunion.
DATAROCKS.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 13670.00 EUR.
Adresse : Cour de l'Usine, la Mare Cs-91005, 97438 Sainte-Marie.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Tribunal de Commerce de Saint-Denis de la RéunionCompte tenu des liens en capital existant entre la Société Absorbante et la Société Absorbée et en application de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la Fusion sera soumise à la procédure simplifiée. Pour la société absorbée Datarocks SAS Société par actions simplifiée au capital social de 13.670 euros Siège social : Cour de l'Usine – La Mare – 97438 Sainte-Marie 803 737 972 RCS Saint-Denis de la Réunion Pour la société absorbante DATAIKU SAS Société par actions simplifiée au capital social de 693.716,13 euros Siège social : 201, rue de Bercy 75012 Paris 791 012 081 RCS PARIS L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société nouvelle ou absorbante est prévue : Actif : 343 398 euros Passif : 326 396 euros Soit une valeur nette apportée de 17 002 eurosLe rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : A la Date de Réalisation, la Société Absorbante détiendra la totalité des actions composant la totalité du capital social de la Société Absorbée. En conséquence aucune action de la Société Absorbante ne sera émise en échange de titres de la Société Absorbée et le capital de la Société Absorbante demeurera inchangé. En conséquence, les Sociétés reconnaissent qu'il n'y a pas lieu à l'établissement d'une parité d'échange et qu'il n'y aura pas d'augmentation de capital de la Société Absorbante. Mali de Fusion est de – 4 200 694 euros (mali technique négatif) Le montant prévu de la prime de fusion : néant (fusion simplifiée) La date du projet commun de fusion : 28 février 2022 Les date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante: Au titre de la société Absorbante le 28/02/2022 au Tribunal de Commerce de PARIS Au titre de la société Absorbée le 04/03/2022 au Tribunal de Commerce de Saint Denis de la Réunion..